

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 482

présenté par  
Mme Buis, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer à la seconde occurrence du mot :

« ou »,

le mot :

« et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'en revenir à la rédaction votée par l'Assemblée nationale, qui prévoyait le cumul de la haute performance environnementale et d'un bilan énergétique positif pour les nouveaux bâtiments publics.